

# SUPPLEMENT A

## L'Ami de la Religion et de la Patrie.

Vol. I.

QUÉBEC, 20 MARS, 1848.

No. 14.

### NOUVELLES D'EUROPE.

Les journaux apportés par le *Cambria* sont arrivés hier au soir. Nous avons traduit ce qui suit des divers journaux anglais. Comme toute communication à la date du 25 était interrompue avec Paris, nous n'avons pu recevoir aucun journal français.

#### FRANCE.

Comme on l'a vu par les dernières nouvelles, les banquets réformistes donnant de l'ombrage au pouvoir, les ministres avaient déclaré qu'ils les empêcheraient.

Le 22 février M. O. Barrot a remis entre les mains du président de la Chambre des Députés le document suivant :

#### Accusation contre les Ministres.

- 1o. D'avoir trahi à l'étranger l'honneur et les intérêts de la France.
- 2o. D'avoir altéré les principes de la constitution, violé les garanties de la liberté et attaqué les droits du peuple.
- 3o. D'avoir par une corruption systématique, essayé de substituer à la libre expression de l'opinion publique les calculs des intérêts privés et d'avoir ainsi perverti le gouvernement représentatif.
- 4o. D'avoir fait commerce par des fins ministérielles, des emplois publics, des prérogatives et des privilèges du pouvoir.
- 5o. D'avoir dans le même but, gaspillé les finances de l'état, et d'avoir ainsi compromis les forces et la grandeur du royaume.
- 6o. D'avoir par la violence dépossédé les citoyens d'un droit inhérent à toute constitution libre, dont l'exercice leur a été garanti par la charte, les lois et les usages.
- 7o. D'avoir enfin, par une ligne de conduite politique ouvertement contre-révolutionnaire, mis en question toutes les conquêtes de nos deux révolutions et jeté le pays dans une agitation profonde.

La première signature apposée à ce discours est celle d'Odillon Barrot.

Le 22 février, un banquet réformiste devait avoir lieu. Ce banquet d'abord fixé au 20, avait été remis afin d'obtenir un plus grand concours de la classe ouvrière. Les adresses approuvant la conduite de l'opposition arrivaient à chaque instant des provinces.

Suivant les arrangements pris, le banquet devait avoir lieu à midi dans un champ près des Champs-Élysées. Entre onze heures et midi les députés de l'opposition devaient se réunir à la place de la Madeleine et les autres invités à la place de la Concorde. Tous devaient partir de ce dernier lieu pour se rendre au banquet. Dix mille gardes-nationaux en costume et sans armes devaient border la route d'une

double file, de la place de la Concorde à l'Arc de Triomphe, qui termine l'avenue des Champs-Élysées. Les invités réunis, on ne devait porter qu'une seule santé, "La Réforme et le droit de s'assembler," proposée par M. O. Barrot. On devait ensuite se disperser et la garde nationale se débâter. Le nombre des invités excédait 2000. Les cocardes, les drapeaux, les emblèmes avaient été sévèrement défendus par les directeurs du banquet. Trois membres de la chambre des pairs, MM. le duc d'Harcourt, d'Alton Shee et de Boissy devaient assister au banquet.

Le lundi soir, 21 février, dans une conversation dans la chambre des députés, M. Duchâtel, un des ministres déclara officiellement à M. Odillon Barrot, que ce banquet serait défendu par l'autorité et qu'on emploierait la force même s'il était nécessaire pour faire respecter cette défense. La chambre s'ajourna au lendemain à une heure. Le soir du 21 des proclamations du préfet de police et un ordre du commandant de la garde nationale défendant le banquet et les réunions du peuple furent placardées sur tous les murs de Paris. On enjoignait à la garde nationale de ne se rendre au banquet que sur l'ordre de ses chefs.

Par suite de ces actes du gouvernement, les députés de l'opposition se réunirent et il fut résolu que le banquet n'aurait pas lieu, qu'il fallait engager le peuple à se soumettre, et qu'une proposition d'accusation contre les ministres serait faite dans la chambre des députés. Il fut de plus résolu que si cette proposition était repoussée, les députés de l'opposition résigneraient leurs fonctions.

Le mardi au matin de bonne heure tout Paris était en émoi. La surprise et l'indignation causées par la conduite du gouvernement étaient peintes sur les figures des milliers de personnes rassemblées de tous les quartiers vers le lieu du banquet posé et des paroles de colère et d'hostilité contre M. Guizot se faisaient entendre de tous côtés.

Vers 10 heures, le peuple commença à envahir les boulevards et les principales avenues de la place de la Madeleine. Tout ce monde appartenait à la classe ouvrière ; la plupart étaient en blouses et déguenillés ; on voyait parmi eux une multitude de ces figures sinistres qui ne se montrent au grand jour que dans les temps de troubles populaires.

À midi, la foule était si considérable que les marchands de la place de la Madeleine fermèrent leurs boutiques. L'hôtel du ministre des affaires étrangères était littéralement entourée d'une foule compacte, et une troupe de soldats éloigna le peuple de la demeure de ce ministre, M. Guizot. Un piquet de gardes municipaux et de cavalerie gardait l'avenue de l'hôtel. Le peuple malgré sa fureur contre M. Guizot, se borna à jeter des pierres dans les fenê-

tres, et après cela se mit à plaisanter et à se moquer de tous ceux qui passaient en voiture.

Un piquet de soldats, la bayonnette au bout du fusil, paraissait sur le pavé depuis l'hôtel jusqu'à l'église de la Madeleine. La rue royale n'offrait rien de particulier, cependant toutes les boutiques y étaient fermées. La place de la Concorde était envahie sur tous les points par des milliers de personnes. L'avenue du pont en face de la chambre des députés, était gardée par un détachement de dragons et de la garde municipale à cheval. Lorsque la multitude serrait de trop près les soldats, ceux-ci exécutaient une charge et le peuple reculait. Les soldats se contentaient de menacer sans faire usage de leurs armes ; ça paraissait être un jeu entre eux et le peuple.

Vers une heure, un détachement de cavalerie légère s'avança le long du quai, vers l'hôtel des Invalides ; en tête de cette troupe une bande militaire exécutait les airs les plus gais. Le quai près des Tuileries était complètement bloqué par une foule immense, derrière les terrasses qui font face à la place de la Concorde. Les portes du château donnant sur le jardin étaient fermées. Toutes les rues conduisant à la chambre des députés étaient occupées par de forts détachements militaires ; personne si ce n'est les députés et les rapporteurs des journaux ne pouvait passer sans un billet d'admission.

À la Madeleine, le peuple sommé de se disperser, répondait par les cris de "Vive la Réforme." *Vive la ligne ! et mourir pour la patrie.*

Sur la place de la Concorde les choses avaient la plus singulière apparence ; le peuple la remplissait comme en un jour de fête ; les troupes ayant essayé de chasser le peuple furent repoussées et obligées de se retirer dans leurs corps de garde pour ne pas être désarmées. Le peuple croyant qu'on allait tirer sur lui prit la fuite ; en ce moment il rencontra un député ministériel qui se rendait à la chambre ; la foule le fit descendre de voiture et après l'avoir secoué et tirillé, elle lui permit de continuer sa route.

Pendant la nuit de mardi l'agitation et la confusion augmentèrent et les masses de peuple commencèrent à s'organiser pour former une opposition systématique aux troupes. Les habitants du voisinage de la Halle, des rues St. Denis, St. Martin et du Temple, ayant obtenu des armes, élevèrent des barricades derrière lesquelles ils attaquaient la garde municipale, mais ils furent repoussés et plusieurs d'entre eux faits prisonniers, d'autres tués. Les troupes avaient établi leurs bivouacs sur les boulevards, les marchés et les autres places publiques. La populace mit le feu au dépôt d'omnibus de Neuilly et brula un corps de garde aux champs Élysées.

Le Carrousel, la place de la Concorde,